BWS PHASE 4: **TRIBUNE**

Sortie d'une Tribune co-écrite par les Verts et l'Alliance Energies Vertes.

Ce mardi 17 novembre, les députés entreprennent leur campagne pour les votes en Commissions ITRE et ENVI. Les Verts et l'Alliance Energies Vertes décident de publier leur Tribune et invitent d'autres acteurs à les rejoindre sous forme de signature.

Les Verts et Alliance Energies Vertes.

17.11.2026, 14:23 *Temps de lecture: 12 min.*

Les Verts/ALE cherchent à convaincre leurs pairs en faisant appel à l'expertise d'ONG européennes engagées en faveur du Climat, convaincus que militer auprès de toustes est essentiel, notamment dans une période d'éclatement du cordon sanitaire par le PPE.

Tribune

Le nucléaire est bas carbone mais il n'est pas renouvelable.

La révision de la gouvernance de l'Union de l'énergie ne doit pas brouiller une distinction essentielle. Le nucléaire peut contribuer à la décarbonation de certains États, mais il n'est pas une énergie renouvelable et ne doit pas être comptabilisé comme telle. Cette distinction est d'ailleurs déjà consacrée ***par la directive européenne RED III (directive UE 2023/2413) à l'article 2 point 1*** qui précise les sources d'énergies renouvelables sans y inclure le nucléaire
La proposition du règlement EDAR autorise les États membres à comptabiliser jusqu'à 12 points de pourcentage de nucléaire comme contribution équivalente à leurs objectifs en matière d'énergies renouvelables. Cette disposition, prévue à l'article 5, point a), paragraphe 3, constitue à nos yeux un précédent politique et juridique préoccupant. Elle ne modifie pas la nature du nucléaire ; elle modifie seulement la manière de compter les efforts demandés aux États.

Nous refusons cette confusion. Les énergies bas-carbone ne sont pas des énergies renouvelables. Le vent, le soleil, l'eau ou certaines formes de biomasse reposent sur des ressources qui se renouvellent.

Le nucléaire repose sur un combustible extrait, transformé et importé ; ce qui soulève par ailleurs des questions propres de coûts, de délais, de sûreté, de déchets et de chaîne d'approvisionnement. Nous demandons que les réalités soient présentées avec transparence dans les plans nationaux d'énergies et de climats ; mais cette équivalence ne repose toutefois sur aucune justification comptable.

Une disposition qui affaiblit l'objectif renouvelable

Nous craignons que la permission de cette équivalence revienne à autoriser certains États à satisfaire une partie de leur objectif renouvelable sans installer les capacités renouvelables correspondantes.

L'objectif indiscutable de 65 % d'énergies renouvelables en 2040 pourrait alors être atteint en partie sur le papier, tandis que les réels investissements en éolien, solaire, les réseaux, le stockage ou les interconnexions et l'efficacité énergétique seraient en réalité reportés.

Cette disposition envoie un mauvais signal aux investisseurs. Les plans nationaux doivent donner de la visibilité sur les technologies à déployer, les calendriers, les besoins de financement et les infrastructures nécessaires. Mélanger les catégories fragilise cette lisibilité et risque de détourner des capitaux vers des projets dont les coûts et les délais sont extrêmement élevés et ne répondent pas à l'urgence de la décennie actuelle.

Le respect du choix du mix énergétique

Cette demande ne vise en aucun cas à imposer un mix énergétique similaire à tous les États membres. Conformément au traité de Lisbonne et son article 194, chacun conserve la maîtrise de ses choix énergétiques. Nous soutenons que les États qui utilisent l'énergie nucléaire puissent l'intégrer à leurs PNEC dans une rubrique distincte, avec une information complète sur la prolongation des réacteurs, les nouvelles capacités envisagées, les coûts, les délais, le financement, les approvisionnements en combustible, la gestion des déchets et les compétences disponibles.Le lundi 9 novembre, un communiqué conjoint au Grand Duché du Luxembourg et à la République d'Autriche tombe durant la Conférence de presse organisée par la Commission à 12h. Pur hasard ou stratégique diplomatique ? Ce communiqué ne manque pas de soulever des réactions au sein de la salle et des alliances du Conseil.

Nous tenons à souligner que la souveraineté énergétique exige justement d'identifier toutes nos dépendances : hydrocarbures importés, uranium et services d'enrichissement, équipements, panneaux solaires, batteries et matières premières critiques. Elle ne se construit pas en remplaçant une dépendance par une autre ni en modifiant les définitions. Elle repose

sur la réduction de la demande, la diversification des approvisionnements et le développement de capacités industrielles européennes.

Un enjeu de crédibilité et de démocratie

L'urgence climatique demande à l'Union européenne des objectifs compréhensibles, vérifiables et comparables. La transparence exige que les citoyens, les collectivités et les entreprises puissent savoir quelle part de l'énergie consommée provient réellement de sources renouvelables. Une équivalence non scientifique et seulement à des fins politiques entre nucléaire et renouvelables rendrait cette lecture plus opaque au moment même où la gouvernance européenne doit gagner en crédibilité face à toutes échéances extrêmement importantes qui ont été fixées.
Nos organisations peuvent diverger sur la place générale du nucléaire dans la transition. Nous sommes toutefois unis sur un principe simple : les objectifs renouvelables doivent être atteints par des énergies renouvelables. C'est ce point commun qui nous réunit pour former ce regroupement responsable et réfléchi.

Nos demandes législatives :

- Suppression de ***l'article 5, point a), paragraphe 3***
- Suppression des renvois à ***l'article 19 et l'annexe I***
- Maintenir un reporting distinct et transparent sur la contribution du nucléaire à la décarbonation
- Présentation séparée du nucléaire et des renouvelables dans les PNEC et dans les rapports de suivi
- Affectation des objectifs et financements renouvelables aux seules sources renouvelables.

Bas-carbone ne signifie pas renouvelable. Respecter cette distinction, c'est protéger la cohérence du droit européen, la confiance des citoyens et la réalité de notre ambition climatique.

Si vous souhaitez vous joindre votre voix à la tribune, signez grâce à ce lien :
https://docs.google.com/document/d/1hmYx1NVDM6ACUVbgY0xYRC1OZNxISbbK4BCZufrp8m4/edit?tab=t.0

Abonnez-vous pour suivre le fil des négociations et n'hésitez pas à nous contacter sur notre profil média https://bws-game.eu/perso/acteur-non-legislatif/medias/frankfurter-allgemeine-zeitung/ pour toutes informations.